

l'Agence de secours et de travaux des Nations Unies en vue d'améliorer la condition des réfugiés palestiniens et il a contribué au maintien du cessez-le-feu après la guerre d'octobre 1973 en fournissant aux forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix le plus fort contingent national.

Nombre de grands pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient ont mis leurs recettes accrues à profit en élargissant leurs projets de développement. En outre, certains d'entre eux ont utilisé une partie de leurs excédents pour aider d'autres pays qui ne disposent pas de ressources aussi précieuses. Ces pays se rendent compte de plus en plus que le Canada pourrait devenir un fournisseur non seulement de produits et services classiques, mais également de produits et services plus raffinés. En 1978, les exportations canadiennes vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont atteint une valeur totale de \$870 millions, tandis que la valeur des importations du Canada en provenance de cette région (surtout du pétrole) a augmenté pour s'établir à \$1,615 millions.

Le Canada et l'Afrique

20.3.6

Des relations directes ont été établies avec les anciennes colonies britanniques d'Afrique à mesure que celles-ci accédaient à l'indépendance au sein du Commonwealth. Puis, les contacts et les relations diplomatiques avec les nouveaux États francophones d'Afrique ont pris de plus en plus d'envergure. Le Canada entretient actuellement des relations diplomatiques avec la plupart des États indépendants d'Afrique, et il a des missions résidentes dans 14 pays. L'évolution des relations diplomatiques et commerciales est allée de pair avec l'élaboration d'un programme important et croissant d'aide au développement de l'Afrique. C'est ainsi qu'environ \$210 millions ont été affectés à l'aide bilatérale aux pays d'Afrique en 1977-78, et une somme à peu près comparable en 1978-79. La valeur des exportations canadiennes vers l'Afrique a atteint \$258 millions en 1978-79.

Le Canada et la région de l'Asie et du Pacifique

20.3.7

Le Japon est le deuxième partenaire commercial du Canada en importance; la valeur des échanges bilatéraux a atteint, au total, \$5.3 milliards en 1978. Depuis 1974, les deux pays s'efforcent d'accroître et d'intensifier leurs rapports. Le cadre de coopération économique et l'accord culturel, signés en 1976, constituent d'importants dispositifs de canalisation de ces efforts. La fréquence et la qualité des contacts sur l'ensemble du vaste front des relations politiques, économiques, culturelles, scolaires et informationnelles ont augmenté à l'avantage des deux pays.

Les plans de modernisation de la Chine offrent des possibilités nouvelles en ce qui concerne les relations sino-canadiennes. En 1978, les échanges commerciaux avec la Chine ont augmenté de 30% par rapport à 1977, pour se fixer à \$600 millions; les perspectives de croissance future semblent bonnes, si l'on tient compte des ventes soutenues de blé auxquelles s'ajoutent des matières premières et des produits manufacturés. Les échanges culturels et scientifiques avec la Chine se poursuivent, et un nouveau champ de collaboration s'est ouvert en 1979 lorsque le Canada a accepté en principe d'accueillir une centaine d'étudiants chinois aux fins d'une formation avancée dans certains établissements.

Les relations entre le Canada et la Corée du Sud ont continué à progresser au rythme de l'économie coréenne. En tant que facteur principal d'accroissement, la valeur du commerce a atteint \$580 millions en 1978, soit 20% de plus qu'en 1977. La visite au Canada, en février 1979, du ministre des Affaires étrangères de la Corée du Sud a contribué à resserrer les liens entre les deux pays.

Les relations bilatérales du Canada avec les divers pays du Sud-Est asiatique portent notamment sur l'aide au développement et le commerce. Une nouvelle dimension s'est ajoutée aux relations du Canada grâce à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). L'Indonésie, Singapour, la Malaysia, la Thaïlande et les Philippines ont indiqué, par leur adhésion à ce groupement, une volonté accrue de coopération pour leur bénéfice mutuel. Lors des deux rencontres officielles qui ont eu lieu avec les représentants de l'ASEAN depuis 1976, le Canada a exprimé son intérêt et son appui à